CE QUE NOUS SOUHAITONS POUR LES MUNICIPALES 2026

#1 ARRÊT DE L'INCINÉRATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Encore trop de Francilien·nes ne disposent pas de solution de tri et de valorisation des déchets alimentaires, et les solutions existantes sont encore trop peu utilisées. Il faut développer et renforcer le maillage territorial des composteurs et des Points d'Apport Volontaire (PAV), équiper les Francilien·nes, communiquer massivement sur les dispositifs et sur l'importance du tri à la source des biodéchets.

#2 RESTAURATION COLLECTIVE ZÉRO GASPI

En France, 1/3 du gaspillage alimentaire se déroule pendant la phase "consommation", notamment en restauration collective. A l'heure où de plus en plus de personnes ont des difficultés à se nourrir, ce gaspillage n'est pas tolérable. Pour le limiter, il faut revoir les quantités, avec des dispositifs "grosse faim/petite faim", mais aussi la qualité des repas servis, en utilisant en priorité des produits locaux, bio, "maison" et de saison...

#3 PLAN ZÉRO PERTURBATEUR ENDOCRINIEN POUR LA PETITE ENFANCE

Pendant la grossesse et les 1 000 premiers jours de l'enfant, une attention capitale doit être apportée à la réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens. En effet, c'est durant cette période que ces polluants auront le plus d'incidences quant à la santé future des enfants. Un plan d'ampleur doit être développé par les communes pour supprimer les plastiques (notamment dans l'alimentation) mais aussi pour accompagner les familles et former les personnels de la petite enfance, afin de protéger les générations futures.

#4 PLAN ZÉRO POLLUANT DANS L'EAU POTABLE

Avec 25 millions de bouteilles jetées chaque jour, la France fait partie des plus gros consommateurs d'eau en emballage plastique, dont moins de la moitié sera recyclée. Afin de restaurer la confiance des consommateur·rices dans l'eau du robinet et réduire cette production de plastique évitable, les communes doivent investir massivement dans des systèmes de purification d'eau courante, afin de filtrer les polluants comme les PFAS et autres pesticides.

#5 SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU VRAC ET DU RÉEMPLOI

Produits sans emballage ou consignés, seconde main, entretien, réparation... Le vrac et le réemploi doivent être au cœur des politiques économiques des collectivités, avec des investissements massifs pour développer, soutenir et accompagner la filière, qui doit devenir un réflexe pour les citoyen·nes, avant l'achat de produits neufs et emballés.

#6 ÉCO-RESPONSABILITÉ DU SECTEUR ÉVÉNEMENTIEL

Les événements culturels ou sportifs génèrent une grande quantité de déchets, notamment en recourant à des produits à usage unique qui seront très rarement recyclés. Il est urgent d'agir pour que le réemploi devienne la norme dans le secteur de l'événementiel présent sur l'espace public et les équipements municipaux.

#7 EXEMPLARITÉ DES MARCHÉS ALIMENTAIRES

Les marchés alimentaires sont des lieux propices à la réduction de déchets : on y trouve de nombreux produits en vrac, non emballés. Pourtant, on y voit encore beaucoup de plastique à usage unique, de sacs illégaux, qui génèrent beaucoup de déchets. Souvent mal triés et donc impossibles à valoriser, ils se trouvent aussi abandonnés et disséminés dans l'environnement par les éléments. Ces lieux de consommation doivent devenir exemplaires en termes de réduction et de gestion des déchets.

ZERO WASTE PARIS

MA COMMUNE ZÉRO DÉCHET